

Installation du Conseil Municipal
Élection du Maire et des Adjoints
24 mars 1989.

L'an mil neuf cent quatre vingt neuf, le vingt quatre mars à neuf heures, les membres du conseil municipal de la commune de Bonnières proclamés par le bureau électoral à la suite des opérations des 12 et 19 mars 1989, se sont réunis dans la salle de la mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L 121-10 et L 122-5 du Code des communes.

Étaient présents M.M. les Conseillers Municipaux: FERRET Serge, MATHIE Simone, GOUEDO Ida, ALLARY Francis, BOURREAU Bernard, PHEUPPEAU Hervé, JOSEPH Richard, VIOLET Clodie, BORDERON Raymond, MARTIN Michel, MARIAUD Marcel.

Absent: néant.

La séance a été ouverte sous la présidence de M. Guy THIVAUD Maire qui, après l'appel nominal, a donné lecture des résolutions constatées aux procès verbaux des élections et a déclaré installés M.M. FERRET Serge, MATHIE Simone, GOUEDO Ida, ALLARY Francis, BOURREAU Bernard, PHEUPPEAU Hervé, JOSEPH Richard, VIOLET Clodie, BORDERON Raymond, MARTIN Michel, MARIAUD Marcel dans leurs fonctions de Conseillers Municipaux. Mme VIOLET Clodie, le plus âgé des membres du conseil a pris ensuite la présidence.

Le conseil a choisi pour secrétaire Mme Gouedo Ida.

52. Élection du Maire.

Élection du Maire.

Premier tour de scrutin

Le Président, après avoir donné lecture des Articles L 122-4.

L. 122.5 et L. 122.8 du Code des communes, a l'initiative du Conseil à procéder à l'élection d'un Maire conformément aux dispositions prévues par l'article L. 122.4 du Code des communes.

Chaque Conseil Municipal, à l'appel de son nom, a remis au Président son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats après :
 Nombre de bulletins trouvés dans l'urne: 11
 Il y a eu des bulletins litigieux en raison des articles L. 65 et L. 66 du Code de l'Électorat.

Reste, pour le nombre des suffrages exprimés: 11

Majorité absolue: 6

Ont obtenu M. Joseph Richard: 7

Mme Guedo Ida: 4

M. Joseph Richard, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Maire et a été immédiatement installé.

Nombre d'adjoints.

Le Conseil Municipal décide d'installer deux adjoints.

Élection du 1^{er} adjoint.

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, et sous la présidence de M. JOSEPH Richard, élu Maire, à l'élection du Premier Adjoint.

Premier Tour de scrutin.

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants:

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne: 11

Bulletins litigieux: 0

Reste, suffrages exprimés: 11

Majorité absolue: 6

Ont obtenu: Mme GUEDO Ida: 9

M. FERRET Serge: 1

Mme Guedo Ida, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Adjoint et a été immédiatement installé.

Élection du 2nd Adjoint.

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, à l'élection du Second Adjoint.

Premier tour de scrutin.

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants:
 Nombre de bulletins trouvés dans l'urne: 11

53 Élection du 1^{er} Adjoint.

54 Élection du 2nd Adjoint.

H de dévire: bulletins litifieurs.	2
Reste suffrages exprimés	205
Ont obtenu: Majorité absolue: 5.	5
Mme VIOUET:	4
Mme MAGNE.	2
Mr FERRET.	3.

Deuxième tour de scrutin.

Le second tour de scrutin a donné les résultats suivants

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne.	11.
H de dévire, bulletins litifieurs.	1
Reste suffrages exprimés:	10
Majorité absolue	6.
Ont obtenu:	
Mme VIOUET:	8
Mr FERRET:	5.
Mme MAGNE.	2.

Troisième tour de scrutin

Le troisième tour de scrutin a donné les résultats suivants

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne:	11.
H de dévire, bulletins litifieurs.	3.
Reste suffrages exprimés:	8.
Majorité relative:	
Ont obtenu:	
M. FERRET Serge	4
Mme VIOUET E. Odie	3.
Mme MAGNE. Simon.	1.

M. FERRET Serge, ayant obtenu la majorité légale, a été proclamé Adjoint et a été immédiatement installé.

Ont signé les membres présents

Negre ~~Vielle~~ ~~the eff~~ ~~the~~

~~...~~ ~~...~~ ~~...~~

55 Délégués des commissions
 Changement Statuts du
 SIVOM.

Même séance
 - Délégués des Commissions

Le Syndicat est administré par un comité composé de délégués élus par les conseils municipaux, à raison de deux délégués-titulaires et deux de délégués suppléants.
 Délégués titulaires: M^r JOSEPH Richard, M^{me} GOUEDO Ida.
 Délégués suppléants: M^r BOURREAU Bernard, M^r FERRET Serge.

- SYNDICAT d'aménagement du Bassin Hydraulique de la Lizonne
 M^r PHEUPPEAU Hervé, M^r BOURREAU Bernard

- SYNDICAT D'ÉLECTRIFICATION
 M^{me} GOUEDO Ida, M^r BORDERON Raymond

- SYNDICAT VOIRIE
 Titulaires: M^{me} MAGNE Simone, M^r BORDERON Raymond.
 Suppléants: M^r MARTIN Michel, M^r MARIAUD Marcel.

- SIVOMPEH
 M^{me} GOUEDO Ida, M^r MARTIN Michel.

- S A E P Edon
 M^r MARIAUD Marcel, M^r BOURREAU Bernard

- SYNDICAT Honte et Taulouze
 M^{me} MAGNE Simone, M^r FERRET Serge.

- CHEMINS COMMUNTAUX ET RURAUX
 M^{me} MAGNE Simone, M^r BOURREAU Bernard, M^r BORDERON Raymond, M^r DURQUEIX Yves.

- BATIMENTS COMMUNTAUX
 M^r ALLARY Francis, M^{me} VIOLET Clodie, M^r MARIAUD Marcel.

- COMMISSION AGRICOLE
 M^r FERRET Serge, M^r PHEUPPEAU Hervé.

- BUREAU D'AIDE SOCIALE
 M^{me} GOUEDO Ida, M^r ALLARY Francis, M^{me} VIOLET Clodie, M^r MARIAUD Marcel.

- COMMISSION DES IMPOTS
 BORDERON Robert, CHATENET-JUBOIS Lucien, VIOLET Clodie, DURQUEIX Yves, JOSEPH Lucien, ALLARY Jean-Blaise, BEINEIX Claude, DESNOUILLLES Marcel, MAZIERE René, CREPINSEK Marie-Claire, ROUX Pierre, DEREIX Marie-Françoise, AVRIL André, FERRET Serge, BOURREAU Bernard, VIOLET Henri, TAALBOUX Marcel, GOUEDO Onilme, BAJULE Marie, ALLARY

56

Indemnités Adjointés

Publié le 17/5/89.

Louisa, FAURE Jean-Hubert, BORDERON Georges, M^r HERVE
 Phelippeau, M^r MARTIN Michel, M^r HERVE Maurice
 Jugement des Adjointés.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal
 décide à la majorité des voix, que le montant
 de l'indemnité base adjointés sera réparti ainsi
 les $\frac{2}{3}$ de l'indemnité pour le 1^{er} Adjointé; le $\frac{1}{3}$ pour
 le Deuxième Adjointé.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
 Ont signé les membres présents.

[Handwritten signatures and names]
 Magnan
 Kerne
 Noël
 Jaurès
 [Other illegible signatures]